



Réf : **3_la région_19_2**

Titre : L'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne

Accord de Pêche : Le Sahara encore

[mohamedjaabouk](#)

Un ministre suédois affirme avoir demandé à l'UE de ne pas inscrire les eaux sahraouies dans le renouvellement de l'accord de pêche européen avec le Maroc.

L'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne est de nouveau sur la sellette. La Suède revient à la charge avec une remise en question de la légalité de pêcher dans les eaux du Sahara. Une vieille revendication que les milieux pro-Polisario avaient sorti en 2006 et que récemment des Euro-députés, notamment des Espagnols, ont repris à leur compte tout en brandissant la menace d'annuler l'accord de pêche avec Rabat. Un accord, faut-il le rappeler, qui profite amplement aux chalutiers espagnols.

Sur cette même vague surfe, le ministre de la Pêche suédois, Eskil Erlandsson qui a affirmé avoir demandé à l'Union européenne de ne pas inscrire les eaux sahraouies dans le renouvellement de l'accord de pêche européen avec le Maroc. Le ministre a posé la condition que l'argent alloué au Maroc contre l'accès des chalutiers européens dans les eaux du Sahara profite en premier lieu aux populations de cette région.

L'accord de pêche arrivera à terme en 2011. De la santé des relations entre le Maroc et l'Espagne dépendra le renouvellement de cet accord ou non. Le précédent de 1999 en est le parfait exemple.

SOURCE : Le Soir Echos : 18 - 05 - 2010